



Commission Départementale des Arbitres

Procès-Verbal n°10

Réunion du : **Lundi 27 Septembre 2021**

À : **18h30**

Présidence : **BOUREAU Cyril**

Présentiel :

Présents : **Jean REDAUD (Secrétaire) – Bruno CHARRETTE – Patrick FAUTRAD (représentant des arbitres élu au CD) – Florian GONCALVES – Pierre HOLLECKER – Thierry WILIG.**

Visio Conférence :

Nabil BENAÏSSI – Habib DAAS – Olivier GONCALVES.

Excusés : **Michel ALEXANDRE – Karim MESSISHA.**

Assiste(nt) à la séance : **Jean François BECKER (observateur pour la CDA).**

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.



Le port du masque est obligatoire dans les locaux du district

A votre arrivée dans le hall d'entrée merci de présenter un Pass Sanitaire (attestation vaccinal ou test de – 72 heures)



CORRESPONDANCES :



Ligue Méditerranée :

- CTRA : adressant les nouvelles directives concernant le championnat Futsal U 18 ainsi que le montant des indemnités d'arbitrage y afférant pour les arbitres. Transmis aux responsables des désignations.
- CRA : la réunion plénière de la CRA est prévue ce samedi 2 octobre 2021 de 09h00 à 12h00 au siège de la Ligue à AIX EN PROVENCE. Le Président de la CDA et le vice-président en charge des désignations s'y rendront.



Arbitres :

Toutes les correspondances ont été traitées en amont de la réunion et une réponse y a été apportée aux intéressés.



Clubs :

Les correspondances des clubs ont été prises en compte et transmises aux personnes concernées.

DECISIONS :



Sanction

Ayant été informée du comportement d'un arbitre joueur exclu lors d'une rencontre du 26/09/21 et conformément aux Règlements Généraux de la FFF et du règlement intérieur de la CDA pour la saison 2021/2022, après avoir pris en considération la nature et la gravité des faits reprochés, la Commission décide de ne plus procéder à la désignation de l'intéressé en qualité d'arbitre jusqu'à décision à intervenir de la Commission de Discipline du District.



Les arbitres ont jusqu'au 16/10/2021 pour adresser leur attestation sur l'honneur en relation avec l'épidémie de COVID. A l'issue, la commission ne procédera plus à leur désignation jusqu'à régularisation de leur situation.

Il en va de même que ci-dessus pour les arbitres qui n'auront pas adressé leur participation aux frais de dossier au plus tard le 30/10/2021.

INFORMATIONS :

Formation :

L'examen de ligue jeunes, seniors et futsal se déroulera au siège de la Ligue de Méditerranée le 5 février 2022. La réunion des formateurs se tiendra le mercredi 29/09/2021 au siège du District.

La commission rencontre quelques problèmes quant à la mise en place de la formation dans les différents secteurs en raison de la difficulté à trouver des locaux adaptés aux besoins de la Commission.

IR2F :

Un stage de formation initiale d'arbitre est programmé du 25 au 28 octobre 2021. Il se déroulera au stade de SIX FOURS. Actuellement il est fait état de 6 inscrits et 3 préinscrits.

Désignations :

La commission étudiera la candidature des arbitres souhaitant officier en football loisir lors de la séance plénière du lundi 4 octobre 2021.

Sur décision du Comité de Direction du District et, compte tenu de l'effectif global d'arbitres disponibles, les rencontres seront couvertes comme suit :

	D1	D2	D3	D4
Séniors	3 arbitres	3 arbitres	3 arbitres	1 arbitre*
U19	1 arbitre	1 arbitre*		
U18	1 arbitre	1 arbitre*		
U17	1 arbitre	1 arbitre*		
U16	1 arbitre	1 arbitre*		
U15	1 arbitre	1 arbitre*	1 arbitre*	
U14	1 arbitre	1 arbitre*	1 arbitre*	

* Sous réserve des disponibilités d'arbitres



Observations :

La Commission lancera les observations des arbitres à compter du weekend 02 et 03 octobre.

CONTACTS CDA :

La CDA rappelle qu'à partir du **vendredi 17h00**, le seul numéro à contacter en cas de problème lié aux désignations est le 06.07.16.54.54

QUESTIONS DIVERSES :



Problèmes soulevés :

Pour les désignations : changements d'horaires – de terrains – forfait de dernière minute créant des difficultés dans la gestion des désignations.

Quelques problèmes de FMI pour certains clubs et de gestion de la tablette pour des arbitres en relation avec la longue période d'inactivité du fait de la période de pandémie rencontrée la saison dernière. La commission devra sans doute envisager un stage de rafraîchissement sur l'utilisation de la tablette FMI pour pallier cet inconvénient au niveau arbitral.



Formation Initiale d'Arbitre Futsal :

La Commission programmera dans les semaines à venir une formation initiale en arbitrage futsal à destination des arbitres ayant répondu aux questionnaires d'inscriptions envoyés cet été.



Listing Téléphonique Arbitres :

Le listing a été adressé à l'ensemble des arbitres du District ainsi qu'aux membres de la CDA. Il est rappelé que ce dernier est et doit rester confidentiel.

Prochaine réunion plénière le lundi 4 octobre 2021 à 18h30

Président : Cyril BOUREAU

Secrétaire : Jean REDAUD